

Hommage à Marguerite LAMOUR

Conseillère Municipale de 1989 à 2026

Adjointe au Maire de 1995 à 2001

Maire de Ploudalmézeau de 2001 à 2025

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de Marguerite LAMOUR, qui a consacré une grande partie de sa vie au service de notre territoire et de ses habitants. Elle s'est éteinte dans la nuit du 4 au 5 mars, à la suite d'un long combat contre la maladie.

Née rue de l'Ancienne Voie Ferrée, profondément attachée à sa Commune, à ses racines du Bas-Léon et plus largement au Pays de Brest, Marguerite portait en elle un attachement viscéral à la Bretagne et à ses valeurs de solidarité, de travail et d'engagement. Avant d'être une élue reconnue, elle était d'abord une femme de convictions, une mère et une grand-mère attentive, pour qui la famille occupait une place essentielle.

Le 16 mai 1975 marque le début de son engagement au service de la Commune : Marguerite rejoint la mairie comme secrétaire, recrutée par celui qu'elle considérait comme son mentor, « père spirituel », Alphonse ARZEL. Elle n'en repartira jamais vraiment. En 1980, elle devient assistante parlementaire et participe, aux côtés du Sénateur, à l'un des grands combats de l'époque : le procès de l'AMOCO.

Son engagement d'élue débute à Ploudalmézeau en 1989, lorsqu'elle devient Conseillère Municipale. Sa détermination et son sens du collectif la conduisent rapidement à devenir Adjointe au Maire en 1995, en charge des affaires scolaires, de l'enfance et de la jeunesse. En mars 2001, elle est élue Maire de Ploudalmézeau, succédant à Alphonse ARZEL.

Pendant plus de deux décennies, elle a dirigé la Commune avec énergie, exigence et passion. Pour Marguerite, être Maire était avant tout un devoir envers les habitants. Elle aimait profondément la Commune, dans toutes ses dimensions, agricole comme littorale. Elle connaissait toutes les familles, leurs préoccupations et leurs attentes.

Durant ses mandats, elle a accompagné et porté de nombreux projets qui ont contribué à faire évoluer notre commune : le développement des équipements culturels avec le centre culturel l'Arcadie et la médiathèque l'Odyssée, les complexes sportifs l'Astérie ainsi que le complexe du Coum, les terrains synthétiques, la restructuration du centre-bourg, le renforcement des services publics, ou encore la réalisation du centre de secours et de la gendarmerie entre Portsall et Ploudalmézeau.

Elle participait fidèlement aux assemblées générales des associations, qu'elle considérait comme le cœur battant de la Commune. Elle tenait à les soutenir et à leur donner les moyens d'agir. Le Devoir de Mémoire lui était tout aussi essentiel : profondément patriote, elle veillait à honorer celles et ceux qui ont marqué notre Histoire et défendu notre Liberté.

Les instants de convivialité étaient essentiels à ses yeux, ils permettaient d'être au plus près de ses administrés. Qu'il s'agisse de mariages, de baptêmes, ou des cérémonies pour les jubilaires qu'elle a été la première à mettre en place. Elle y mettait tout son cœur, comme lors du repas des aînés où elle prenait le temps de saluer un à un chaque convive, avec une chaleur et une bienveillance qui la caractérisaient si bien.

Il serait difficile d'énumérer l'ensemble de ses engagements, ses actions tant ils furent nombreux. Sa passion pour la Commune était entière, et elle ne comptait ni ses heures ni son énergie, présente sept jours sur sept, à toute heure.

Pour en donner un exemple, chaque dimanche matin, avant même de se rendre en mairie, elle faisait le tour de la commune afin d'en observer l'état : les bâtiments communaux, la voirie et les chemins agricoles. Rien ne lui échappait. Elle ne s'arrêtait jamais.

Mais son engagement ne s'est jamais limité à la commune. En 1998, elle devient Conseillère Régionale. Après son élection comme Maire, elle exerce également les fonctions de première Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise, en charge de la solidarité ; un mot qui avait pour elle un sens profond. Elle tenait beaucoup à la Présidence du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite Alexis Julien.

Élue Députée du Finistère de 2002 à 2012, elle s'investit pleinement dans de nombreux dossiers, notamment au sein de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées. Par

la suite, Présidente du Syndicat des Eaux du Bas-Léon puis Conseillère Départementale, elle n'a cessé de défendre son territoire avec détermination, veillant à porter la voix de chacun à tous les niveaux.

Réélue Conseillère Départementale en 2021, elle prend alors la présidence du SDIS 29. À la tête du service Départemental d'Incendie et de Secours, elle s'engage avec conviction pour améliorer les conditions des sapeurs-pompiers, défendre le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques et finaliser les travaux du centre de formation. Elle sillonne le département, de caserne en caserne, participant notamment aux célébrations de la Sainte-Barbe, témoignant ainsi de son profond attachement aux pompiers et au volontariat.

Ceux qui l'ont côtoyée se souviennent d'une femme de caractère, directe, visionnaire et profondément engagée. Derrière la détermination de l'élue, il y avait aussi une femme chaleureuse, attentive aux autres, et profondément attachée aux valeurs humaines.

Marguerite aura consacré toute sa vie publique à agir, à servir et à transmettre. Nommée Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 2014 puis Chevalier de la Légion d'Honneur en 2018, elle avait ainsi reçu la reconnaissance de la Nation pour une vie entière aux services des habitants.

Son parcours force le respect et restera une page importante de l'histoire de notre commune.

Au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble des habitants de Ploudalmézeau, j'adresse nos pensées les plus sincères à ses enfants Karine et Laurent, à ses petits-enfants Mathieu et Marie et à tous ses proches.

Ploudalmézeau n'oubliera pas l'engagement, l'énergie et la passion qu'elle a consacrés à notre commune.

David Carrega

Maire de Ploudalmézeau